



Adam et Eve, Le Titien, 1550.

L'homme responsable

L'arbre interdit

Alors que dans le premier chapitre, Dieu autorise la consommation de tous les fruits des arbres, sans la moindre restriction, dans le second une loi est donnée. L'homme n'est plus un consommateur aveugle, il est investi d'une responsabilité.

פרשת בראשית ב

(ט) ויקח יקוק אלהים את האדם וינחהו בגן עדן לעבדה ולשמרה:
 (זט) ויצו יקוק אלהים על האדם לאמר מכל עץ הגן אכל תאכל:
 (זז) ומעץ הדעת טוב ורע לא תאכל ממנו כי ביום אכלך ממנו מות תמות:

Genèse chapitre 2

- 15) Et l'Éternel Dieu pris l'Adam et Il le plaça dans le jardin d'Eden pour le travailler et le garder.
 16) Et l'Éternel Dieu ordonna à l'Adam en disant : de tous les arbres du jardin tu mangeras.
 17) Mais de l'arbre de la connaissance du bien et du mal tu n'en mangeras pas, car le jour où tu en mangeras, tu mourras.

Remarque :

- La fin du verset peut aussi se traduire : « ... car le jour où tu en mangeras, tu deviendras mortel ». Car en hébreu [meth] peut signifier « mort » ou « mortel ».

Traduction: Philippe Haddad.